



AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°12-2022-093

PUBLIÉ LE 15 JUIN 2022

Sommaire

DDFIP /

12-2022-06-03-00015 - Délégations générales et spéciales de signatures
Service de Gestion Comptable de Villefranche-de-Rouergue. (3 pages)

Page 3

DDFIP

12-2022-06-03-00015

Délégations générales et spéciales de signatures
Service de Gestion Comptable de
Villefranche-de-Rouergue.

**Service de gestion comptable de Villefranche de
Rouergue**
 Rue Emile Borel
 12200 Villefranche de Rouergue

Tel : 05 65 65 20 00

A Villefranche de Rouergue, le 03/06/2022
 Le comptable public du SGC de Villefranche de Rouergue
 à
 Mme la directrice départemental des finances publiques
 de l'Aveyron

Arrêté portant délégation de signature

I – DELEGATIONS GENERALES

Signatures et paraphes

| | |
|---|--|
| Mme TREBILLAC Maurane : signé | Mme TREBILLAC Maurane reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer seule et concurremment avec moi tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, en particulier les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif. |
| | M , , reçoit les mêmes pouvoirs, en particulier celui de signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif. |
| Mr ICHARD Damien : signé | Mr ICHARD Damien, reçoit les mêmes pouvoirs, en particulier celui de signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de moi-même ou de Mme TREBILLAC Maurane, sans toutefois que l'absence ou l'empêchement soit opposable aux tiers. |
| Mme LAUMET Claire : signé Mme JULIEN Martine : signé Mr DURRIEU Fabrice : signé Mr SOUVENT Patrick : signé | Mmes LAUMET Claire et JULIEN Martine et Mr DURRIEU Fabrice et Mr SOUVENT Patrick reçoivent les mêmes pouvoirs, en particulier celui de signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de moi-même ou de Mme TREBILLAC , sans toutefois que l'absence ou l'empêchement soit opposable aux tiers. |

Vous trouverez, ci-dessus, en regard de leur nom, un spécimen de la signature et du paraphe de chacun de mes mandataires.

II – DELEGATIONS SPECIALES

A-CAISSE – COURRIER

| | |
|--|---|
| Mr SINGLAN Jean-François : signé Mr DURRIEU Fabrice : signé Mr ICHARD Damien : signé | Mmes TREBILLAC Maurane et VOGT Céline et Mrs SINGLAN Jean-François, DURRIEU Fabrice et ICHARD Damien Reçoivent pouvoir, avec faculté d'agir séparément : - de signer les demandes d'approvisionnement et de dégageement de numéraire auprès de la Poste ou de la Banque de France (1) |
|--|---|

B – RECOUVREMENT DES PRODUITS DES COLLECTIVITES LOCALES

| | |
|--|--|
| <p>Mme VOGT Céline : signé</p> <p>Mme TREBILLAC Maurane : signé</p> | <ul style="list-style-type: none">- de signer les quittances P1E- de me représenter auprès de la Poste (accusés réception, retrait du courrier) |
| <p>Mme CALVET Claudine : signé</p> <p>Mme JULIEN Martine : signé</p> | <p>Mmes CALVET Claudine et JULIEN Martine Reçoivent pouvoir, avec faculté d’agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">- de signer les demandes d’approvisionnement et de dégageement de numéraire auprès de la Poste ou de la Banque de France (1)- de signer les quittances P1E- -de me représenter auprès de la Poste (accusés réception, retrait du courrier) |

B – RECOUVREMENT DES PRODUITS DES COLLECTIVITES LOCALES

| | |
|--|---|
| Mme TREBILLAC Maurane : signé Mr ICHARD Damien : signé | Mme TREBILLAC Maurane et Mr ICHARD Damien , Reçoivent pouvoir, avec faculté d'agir séparément : <ul style="list-style-type: none">- de signer des délais de paiement dans la limite de 12 mois de délais et/ou jusqu'à 8.000,00€- de signer les demandes de renseignements- de signer les actes de poursuites: commandements, saisies.- de me représenter devant le Tribunal de Grande Instance, d'Instance et le Tribunal de Commerce- de signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif- de signer les bordereaux d'envoi et accusés réception |
| Mme LAUMET Claire : signé Mme JULIEN Martine : signé Mr SINGLAN Jean-François (sauf signature des actes de poursuite) : signé Mr DURRIEU Fabrice : signé Mme VOGT Céline : signé Mr SOUVENT Patrick : signé | Mmes LAUMET Claire, JULIEN Martine et VOGT Céline et Mrs SINGLAN Jean-François, DURRIEU Fabrice et SOUVENT Patrick Reçoivent pouvoir, avec faculté d'agir séparément : <ul style="list-style-type: none">- de signer des délais de paiement dans la limite de 6 mois de délais et/ou jusqu'à 5.000,00€- de signer les demandes de renseignements- de signer les actes de poursuites : commandements, saisies- de signer les bordereaux d'envoi et accusés réception |

C – COLLECTIVITES LOCALES

| | |
|---|---|
| Mme TREBILLAC Maurane : signé Mr ICHARD Damien : signé Mr ALMAYRAC Arnaud : signé Mme PELLAT Sylviane : signé Mme DEBAR Chantal : signé Mme MAUREL Françoise : signé Mme LAUMET Claire : signé Mme JULIEN Martine : signé Mr SINGLAN Jean-François : signé Mr DURRIEU Fabrice : signé Mme VOGT Céline : signé Mr SOUVENT Patrick : signé | Mmes TREBILLAC Maurane, LAUMET Claire, JULIEN Martine, PELLAT Sylviane, DEBAR Chantal, MAUREL Françoise et VOGT Céline et Mrs ICHARD Damien , ALMAYRAC Arnaud, SINGLAN Jean-François, DURRIEU Fabrice et SOUVENT Patrick Reçoivent pouvoir, avec faculté d'agir séparément: <ul style="list-style-type: none">- de signer les ordres de paiement (TVA, EV, oppositions et retenues sur salaires...)- de signer les rejets de mandats et de titres de recettes- de signer les P503- de signer les réponses aux élus relatives aux opérations de visa (rejets de mandats, insuffisance de pièces...)- de signer les bordereaux d'envoi et les accusés de réception |
|---|---|

Le comptable public

Nom Prénom
DESOUCHES Nicolas
signé